



Découverte de degats apres passage de l'expert et achat du bien

Par **gillou87**, le **20/02/2008** à **11:23**

Bonjours a tous !
Je vous explique mon problème :
Nous sommes propriétaire d'une maison depuis presque 1 an, et nous avons fait appel à une société d'assainissement pour vider la fosse septique, et de découverte en découverte nous avons constatés que l'installation était plus que vétuste, et qu'il y en avait pour quelques milliers d'euros de travaux ...
Nous voudrions savoir si il en va de la responsabilité de l'expert, car sur l'expertise de la maison faite avant achat, il y est constaté que le réseau était en bon état, alors que ce n'est pas le cas
Que pouvons nous faire, est ce à nous de payer l'intégralité des réparations ??
Y a t il des recours possible pour régler ce problème ?
merci pour vos réponses !